

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - Octobre 2000 - n°39

Débat du mois : L'Afrique et l'esprit d'entreprise

EDITORIAL

Après le Nigeria il y a quatre ans à Atlanta, le Cameroun a obtenu une médaille d'or de football aux Jeux Olympiques de Sydney ! Ce résultat acquis devant l'Espagne et qui a enthousiasmé toute l'Afrique nous donne l'occasion de redire ici que l'Afrique est en train de changer et de prendre sa place dans le monde, comme l'a si bien dit Thabo Mbeki passant en revue les points chauds de l'Afrique australe :

"La renaissance de l'Afrique ? Ce n'est ni un mot vide de sens comme on a tendance à le penser, ni une illusion... En Afrique australe, nous avons assisté à une série d'élections sérieuses et convaincantes : au Mozambique, au Botswana, au Malawi et au Zimbabwe, les partis dominants n'ont pas été loin de les perdre et avec elles le pouvoir. Dans cette région, il y a des problèmes et même de la violence, mais, néanmoins, le processus démocratique confirme sa viabilité. Même en RDC il y a des progrès, et je suis certain que nous allons parvenir à une solution. Au Burundi aussi nous avons atteint un stade où la solution est en vue. Le Rwanda progresse vers l'intégration et, en Angola, nous discutons avec le gouvernement".

Plus qu'une bouteille à moitié vide selon les pessimistes, ou à moitié pleine selon les optimistes, parlons plutôt à propos de l'Afrique d'une "bouteille qui est en train de se remplir" pour reprendre la métaphore de Béchir Ben Yahmed dans le JA n°2070 du 12 au 18 septembre.

Les foyers de guerre et de tensions ne sont pas tous éteints mais les efforts de médiation pressants et persévérants se poursuivent et des perspectives

réapparaissent ici et là, au Burundi, en Erythrée, au Sierra Léone. La liquidation de régimes usés par des décennies de pratiques patrimoniales et personnelles du pouvoir s'est faite au Nigeria, au Sénégal, elle n'a pas épargné la Côte d'Ivoire, sous la pression d'une jeunesse impatiente et d'une population urbaine qui exige des comptes, une participation aux décisions qui la concernent.

Ce retour en force des populations africaines, de ce qu'on appelle maintenant la société civile sur la scène politique, s'accompagne, corrélation, cause ou conséquence, qui le sait ? d'une explosion des initiatives dans tous les domaines, et en particulier d'une explosion de la création d'entreprises. A côté des traditionnels grands acteurs qui occupent le devant de la scène (pétrole, mines, productions agricoles d'exportation), une autre économie, beaucoup plus proche de la population et de ses besoins, parfois aussi très moderne dans ses techniques de production et de commercialisation, commence à s'imposer. Une nouvelle génération d'entrepreneurs Africains est en train d'émerger. Des bailleurs de fonds publics et privés, ne s'y sont pas trompés qui investissent et prennent des risques dans ces entreprises. C'est ce que notre rencontre-débat du 27 septembre a fait apparaître. Oui, nous nous autorisons à croire à l'Afrique, même si les insuffisances et les retards dans la prévention et la lutte contre le Sida hypothèquent encore lourdement l'avenir de ce continent.

Michel LEVALLOIS

L'Afrique et l'esprit d'entreprise

(compte-rendu de la rencontre-débat du 27 septembre 2000)

La CADE a repris ses activités, le mercredi 27 septembre, avec sa quarantième rencontre-débat consacrée à l'*Afrique des entrepreneurs*. La CADE s'est déjà intéressée au thème de l'entreprise en Afrique : le 29 mai 1996, à propos de l'économie urbaine, (lettre n°3), le 21 janvier 1997, lors de la présentation de l'enquête menée par la CADE sur les PME en Afrique, (lettre n°8), et le 6 mai 1998, lors du débat sur la nouvelle économie, (lettre n°20).

En organisant ce débat, la CADE entendait montrer qu'une nouvelle génération d'entrepreneurs est en train d'émerger en Afrique, en particulier dans les micros et les petites entreprises, que leur taille ou leur informalité rend peu visibles.

La petite entreprise africaine : une découverte récente

Premier intervenant, *Félicité TRAORE*, qui travaille depuis dix ans avec les petites entreprises du Burkina Faso et qui est présidente du réseau d'appui RAMPE qui opère dans 12 pays d'Afrique. Elle vient de publier aux éditions de la Fondation Charles-Léopold MAYER un petit ouvrage intitulé *les défis de la petite entreprise en Afrique : une découverte récente* (voir analyse de cet ouvrage page 5).

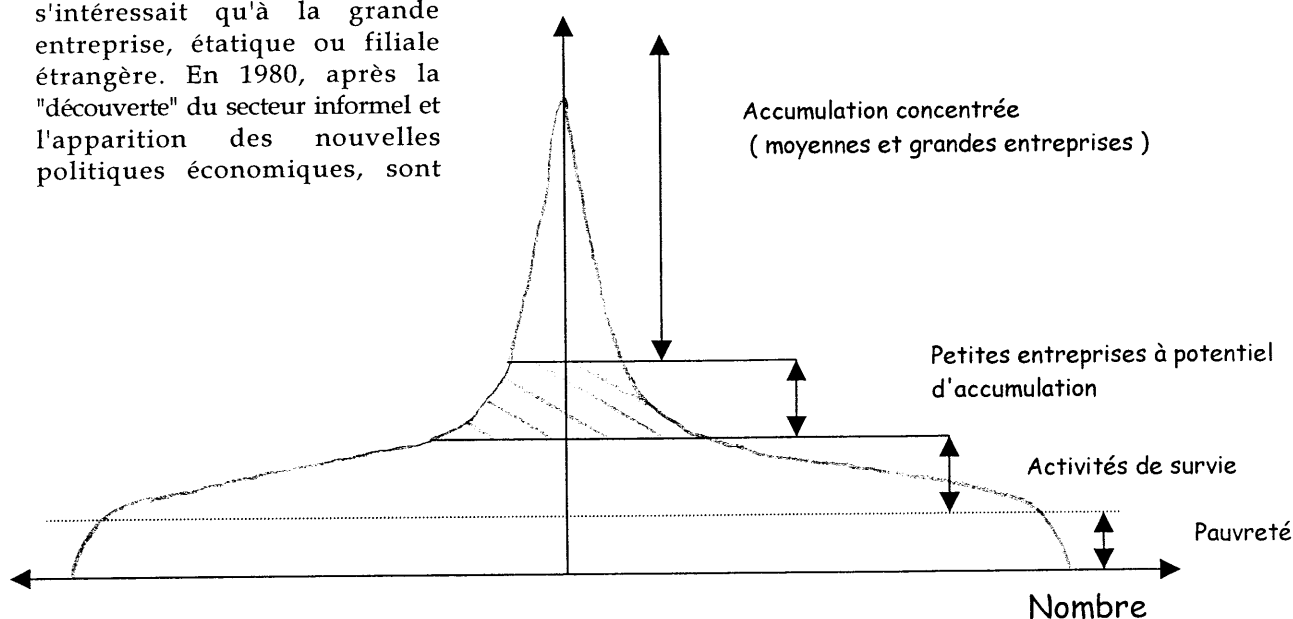
La petite entreprise a pris graduellement de l'importance dans nos pays, a commencé Mme TRAORE. Car en 1970, on ne s'intéressait qu'à la grande entreprise, étatique ou filiale étrangère. En 1980, après la "découverte" du secteur informel et l'apparition des nouvelles politiques économiques, sont

apparus les programmes pour aider ces entreprises. Mais l'Etat était encore majoritaire. C'est des années 1980-90 que l'on peut dater la naissance de véritables petites entreprises et l'émergence d'une nouvelle classe d'entrepreneurs. Instruits, formés à l'exercice d'un métier qu'ils ont choisi, et ayant l'esprit d'entreprise, ces entrepreneurs sont tournés le plus souvent vers les marchés nationaux ou régionaux, parfois dans des secteurs ou des technologies de pointe. Ces entrepreneurs dynamiques se heurtent aux obstacles d'un environnement, qui n'est pas toujours favorable, administratif, fiscal, judiciaire. Certains disent même "qu'ils ont tout le monde contre eux, banques, agents de l'Etat". Mais les choses

commencent à changer. Les nouveaux entrepreneurs s'organisent, se concertent afin de bousculer les chambres de commerce et d'industrie, créées sur le modèle français, et qui s'intéressent essentiellement aux grandes entreprises (alors que ce sont les petites qui créent l'emploi). Les bailleurs de fonds sont de plus en plus exigeants, mais devraient être plus ouverts face à ce mouvement.

Mr Zachée YETGNA, du RAMPE Cameroun, illustre ce propos de Mme Traoré en signalant notamment le cas des patentes qui sont exigibles avant toute activité, les obstacles pour soumissionner aux marchés publics (garanties, cautions, etc...).

Pyramide sociale en fonction du produit/actif



Shéma aimablement communiqué par Pierre Paris

Les entreprises de l'économie populaire

Pierre PARIS, chercheur au GRET (IRD), présente ensuite les résultats de l'enquête faite à Madagascar par le programme MADIO. Cette enquête auprès des ménages a dévoilé et révélé ce que l'on croyait être un "chaînon manquant" dans le domaine de la production des biens et des services : les individuelles, les "micros" et les petites entreprises étaient une réalité méconnue.

Classées dans la rubrique statistique des entreprises de 1 à 50 employés, les entreprises individuelles de service, (où l'entrepreneur est son propre employé et dont la valeur productive dépasse à peine le salaire minimum) se sont révélées très nombreuses (c'est l'économie populaire). Les "micro" et petites entreprises de plusieurs employés sont celles qui ont souvent, elles, un potentiel d'accumulation. Elles représentent 21% de l'emploi industriel total réel (38% des emplois déclarés) et 20% de la valeur brute du secteur secondaire. Toutes ces "micro" et petites entreprises, de même que les entreprises individuelles, sont proches des milieux populaires, sont un vivier d'initiatives, elles répondent aux besoins quotidiens de la population et permettent à un maximum de gens de participer à l'activité économique.

Une étude plus fine de ces entreprises fait apparaître que le critère formalité/informalité n'est pas toujours pertinent pour analyser les réalités économiques. Les entreprises populaires deviennent progressivement "formelles", au fur et à mesure de leur croissance et de leurs besoins, aussi bien pour le paiement des taxes (patentes, taxes professionnelles) que pour la déclaration officielle de leurs salariés, et la mise en règle générale vis-à-vis des administrations.

Le témoignage d'un jeune chef d'entreprise africain...

Mustapha NDOYE avait pris la

peine de rédiger son intervention. Nous avons pensé qu'il intéresserait les membres de la CADE d'en avoir connaissance :

"L'histoire de Mustapha Ndoye, a-t-il commencé, peut se résumer à celle d'un jeune Africain issu d'une famille nombreuse de trente et un enfants dont le chef de famille était comptable de matières dans l'administration sénégalaise, devenu malgré son milieu social très modeste, un acteur majeur dans les métiers de la Net économie au Sénégal et dans la sous-région ouest africaine."

Il a continué ainsi :

"Jeune étudiant en France en Dordogne en classe préparatoire des Ecoles de commerce, avec une bourse de la Municipalité de Dakar, je n'avais qu'une envie, décrocher le plus rapidement possible mon diplôme et rentrer au pays pour soulager mes parents du lourd fardeau que constituait l'épineux problème de nourrir et vêtir une si nombreuse famille avec un salaire de moins de 1000 francs français.

Conscient de la nécessité de réussir et de tirer toute une famille, j'avoue que cette situation loin d'être un handicap s'est révélée être un atout dans ma volonté de me battre et de prendre des risques. Elles ont fini par forger chez moi une manière d'être, car l'individu n'est que le reflet de l'éducation reçue et du milieu dans lequel il a évolué.

Quelle a été grande ma surprise de découvrir ce monde nouveau, tant admiré par le jeune "outré-merien" que j'étais, qui tout d'un coup réalise qu'il vient de changer de continent et doit réapprendre à vivre différemment.

Quatre années après, me voilà de retour au Sénégal avec un diplôme EDC section finance et comptabilité, tout de suite embauché dans un cabinet d'expertise comptable comme auditeur junior là même où j'avais effectué mon stage en fin d'études. Etant déjà très actif au sein du Junior Entreprise de notre école, j'avoue que l'idée de monter ma propre entreprise avait pris forme dès cette époque.

Ainsi l'opportunité s'est présentée en 1987 au cour d'une discussion avec un ami responsable des achats

dans une grande société de service à Dakar, qui avait du mal à se faire livrer une déliasseuse, machine bien connue des informaticiens de gros systèmes, permettant de séparer les papiers carbone et les exemplaires de papier zoné.

...de l'informel...

Tout de suite, je rentre en action (après quelques démarches) en produisant une pro-forma de la machine en question avec un délai de livraison de 15 jours, ceci avec un registre de commerce appartenant à ma mère en qualité de transporteur, l'adresse d'un ami en ville (pour faire sérieux) et le numéro de téléphone de mon domicile dans une banlieue de Dakar. Me voilà donc de plain pied dans l'économie populaire, pour ne pas dire économie informelle, n'ayant pas de comptabilité, ne payant ni taxes ni impôts.

De 300.000 FF de chiffre d'affaire avec deux personnes en 1987, j'atteins en 1991 1.000.000 FF en véritable commerçant de consommables et produits informatiques.

En 1992, je décide de me formaliser (se mettre en règle) en créant une SARL de 50.000 FF de capital entièrement libéré, un personnel déclaré et assuré, dans de nouveaux locaux.

D'auditeur junior, après un tour dans l'industrie comme directeur financier dans une grande société, me voilà dans les habits d'un entrepreneur commerçant, car les Sénégalais sont par nature de redoutables commerçants prêts à vous vendre n'importe quoi. (CF les modou modou présents partout dans le monde).

...à un groupe prospère

Aujourd'hui après huit années de dur labeur, la société que j'ai créée de toutes pièces, groupe ATI, sans étude de marché et sans un sou de financement à l'origine, réalise plus de 40 millions de FF avec un bénéfice net de 2.5 M de FF. Elle a donné à 65 jeunes sénégalais des emplois dans la nouvelle économie. Notre groupe s'est maintenant positionné ans les métiers de l'informatique et des télécoms et a

su développer une expertise pointue dans les services de l'IP (Internet Protocol).

L'Afrique a aujourd'hui une réelle opportunité de devenir un acteur à part entière dans la nouvelle économie du fait que l'un des facteurs clé de réussite est l'intelligence.

Avec la mondialisation et la globalisation des marchés et l'apparition d'un nouveau type de capitalisme qui fait fi des frontières, la logique de la rentabilité des capitaux investis pousseront les fonds de pensions (10.000 Milliards de \$ US) à traquer les meilleurs placements.

Longtemps soumis à la discrimination de la mobilité des hommes face à la mobilité des capitaux et la liberté des changes, Internet viendra libérer l'Africain pour une meilleure compétition à l'échelle planétaire. Le télétravail est un bon exemple.

Le handicap majeur en Afrique étant la puissance publique par son manque de vision, Internet, véritable moyen de pouvoir des administrés, va fondamentalement insuffler des changements très profonds dans les modes de gestion des États.

La nouvelle génération africaine que je symbolise, qui n'a pas connu la colonisation et qui a la ferme volonté de développer le continent en s'appuyant sur ses valeurs intrinsèques (le culte du travail, source d'épanouissement et de fierté, la solidarité comme mode de vie partagée) saura trouver les moyens de transformer les handicaps d'hier, en opportunité d'aujourd'hui grâce à cette véritable révolution qu'est Internet."

La liberté d'entreprendre en Afrique

La parole est ensuite donnée à *Michel COURCELLE*, qui s'est occupé d'entreprises africaines pendant plusieurs années au Club du Sahel, et qui dirige maintenant la société de gestion du fonds créé par Pierre Moussa, le Fonds Cirris Africa 1, pour investir en actions ou instruments apparentés de sociétés actives en Afrique.

Michel COURCELLE commence par dire qu'il limitera son propos à quelques observations, afin de ne pas répéter ce qui a déjà été exposé. Il constate d'abord que le rôle des États a changé, et que le monde est devenu un village dont l'Afrique fait partie. Ce retour de la liberté oblige les entreprises à trouver par elles-mêmes les financements des investissements qui leur sont nécessaires, à créer de la valeur, sans compter sur des interventions extérieures, sub-ventions, protections, qui faussent le jeu et qui ont des effets négatifs.

M. COURCELLE estime que des entreprises peuvent naître et réussir dans les sociétés africaines, en dépit de contraintes propres au continent et qui sont l'étroitesse des marchés, la faible solvabilité et la forte concurrence des importations. Ces contraintes condamnent les créateurs d'entreprises à être imaginatifs afin de saisir les possibilités, les opportunités qu'offre, en particulier, l'urbanisation rapide du continent, car la vie en ville a changé radicalement les conditions de vie de la population qui est prête à consommer et à produire d'autres biens et d'autres services que ceux auxquels elle était accoutumée. La production télévisée "échos d'Afrique" a présenté l'année dernière 12 portraits d'entrepreneurs africains, d'Afrique de l'ouest, franco et anglophones, **qui ont réussi à produire pour leurs marchés locaux.**

M. COURCELLE ajoute que contrairement à ce que l'on croit souvent, les taux de rendement des entreprises africaines sont beaucoup plus élevés que dans les autres continents, de 40 à 70%.

En conclusion, il estime que les plans d'ajustements structurels ont créé les conditions favorables aux entreprises africaines, que la régionalisation est indispensable, enfin que les entrepreneurs doivent renforcer leur organisation et leur entraide afin de lever les obstacles de tous ordres qui entravent encore leurs activités ou leur développement dans les domaines fiscaux et réglementaires en particulier. Il pense que l'État doit

limiter son rôle, ce qui n'est d'ailleurs pas négligeable, à la sécurité, aux infrastructures, à la santé et à l'éducation.

Après cet exposé d'inspiration résolument libérale, mais qui confirme que les Africains peuvent entreprendre, Michel LEVALLOIS demande aux participants de poser leurs questions.

Le débat : le financement par le micro-crédit et par les banques

Les premières questions portent sur le financement des entreprises. À M. GINESY qui demande quel rôle peut jouer le micro-crédit, M. NDOYE répond qu'il a lui-même commencé avec un petit prêt, 1 million de FCFA tout de même, de sa famille. M. COURCELLE confirme qu'il ne faut pas attendre des banques qu'elles financent les entreprises débutantes, car les crédits dont elles ont besoin sont trop petits pour les intéresser. Il faut trouver autre chose, ajoute M. NDOYE, sous forme d'exonérations fiscales ou de pépinières d'entreprises qui existent en Europe mais pas en Afrique pour les entreprises débutantes. Une fois que l'entreprise fonctionne, qu'elle atteint une certaine taille et un certain chiffre d'affaires, il n'y a plus de problèmes, les banques démarchent alors les entrepreneurs.

F. JAY, Directeur Général d'Afrique Initiatives évoque le cas de l'usine d'aliments lactés pour enfants, le *Ruy Xalel*, dont la production industrielle vient de démarrer à Dakar. Ses inventeurs ont eu beaucoup de mal à trouver des financements au démarrage.

Le débat : le rôle de l'État

M. François COLAS, de l'AFD, revient sur la place des entreprises et sur le rôle de l'État. Il estime que les entreprises africaines ont un très bel avenir devant elles, à condition qu'elles ne comptent pas sur l'État, qu'elles se prennent en charge, s'organisent entre elles. M. NDOYE

rappelle l'échec du système des fonds accordés il y a quelques années au Sénégal, aux "maîtrisards" pour les inciter à créer leur entreprise. Madame TRAORÉ pense que si les entreprises ne doivent pas compter sur l'État, il faudrait sans doute rechercher du côté des municipalités les moyens d'aider utilement les entreprises à surmonter les obstacles de leurs débuts.

M. Jean-Louis Waissmann intervient pour marquer son désaccord avec le discours selon lequel l'État africain n'a pas à intervenir, ni de rôle à jouer dans le développement des entreprises. À M. Ndoye qui marque sa désapprobation, M. Waissmann indique qu'il parle du rôle de l'État dans la mise en place d'un environnement favorable aux entreprises et non de financements par l'État.

Les conclusions de la CADE

1. L'Afrique n'est plus le continent des seules entreprises étatiques ou des filiales étrangères vouées surtout à l'exportation, depuis qu'est apparue depuis une dizaine d'années une multitude d'entreprises africaines, dont les plus nombreuses sont les plus petites, certaines à taille individuelle.

2. Ces "micro" et petites entreprises qui ont été longtemps, non pas le chaînon manquant des économies africaines, mais le secteur caché, sont aujourd'hui en train d'apparaître comme le plus efficace instrument de lutte contre la pauvreté, par les créations d'emplois, les biens et les services qu'elles apportent aux populations urbaines.

3. La grande majorité de ces entreprises sont tournées vers le marché intérieur, même si certaines sont aussi tournées vers l'exportation.

4. Informelles dans leur grande majorité, elles se mettent en règle au fur et à mesure de leur croissance. Elles sont le terreau où germent des idées, des compétences et des entreprises.

5. Les systèmes bancaires dont ce n'est pas la mission principale, répondent mal aux besoins de ces entreprises naissantes.

6. La consolidation de ces entreprises de l'économie populaire doit être recherchée dans l'entraide entre entreprises, l'amélioration des législations, la création de pépinières d'entreprises.

Les défis de la petite entreprise en Afrique

Cet ouvrage publié aux Editions Charles Léopold Mayer (38, rue St Sabin, 75011 PARIS. Tél : 01 48 06 48 86) est signé de Catherine Chaze et Félicité Traoré (celle même qui est intervenue dans notre rencontre-débat du 27 septembre, et dont nous avons relaté l'intervention dans le compte-rendu précédent).

Ce livre constate que ce sont les **micros et petites entreprises** (à savoir essentiellement l'économie dite informelle, que nous préférons, à la CADE, appeler l'économie populaire) qui constituent un des moteurs du développement des pays africains, tout en jouant un rôle primordial d'intégration sociale, et en étant le plus gros pourvoyeur d'emplois dans les villes.

Il faut rappeler que lors des accessions à l'indépendance, seuls le Kenya et l'Inde ont intégré la petite entreprise dans leurs stratégies de développement. Les pays africains dans leur ensemble, notamment les francophones, ont longtemps privilégié l'exploitation et la valorisation

des matières premières agricoles, forestières et minières en vue de l'exportation, et la création d'industries nationales (transfert de technologie, intégration par filières, etc...) : le développement était conçu comme le résultat d'un effet d'entraînement macro-économique. Il s'agissait de "rattraper" l'Occident. La petite entreprise (doctrines marxistes comme libérales) était condamnée au déclin. Seuls, les rendements d'échelle étaient recherchés.

Ce cadre de développement s'est maintenu, certes, mais peu à peu, au cours des années 70 et 80, le secteur "informel" a été "découvert" et en partie "reconnu". C'est dans ce contexte, des plans d'ajustements structurel (PAS) imposés par le

FMI qu'un certain nombre de conséquences sont apparues : réduction des effectifs de fonctionnaires et des employés d'entreprises publiques, privatisation de ces dernières, etc... D'où une première stratégie d'appui à la petite entreprise : sociétés de capital-risque, fonds de garantie, bureaux d'appui, etc... Cette politique ne s'est pas révélée très efficace, car les banques n'ont pas participé à cette stratégie, préférant le financement d'entreprises importantes du secteur "moderne".

Pourtant, le problème du financement est fondamental : le crédit aux micro et petites entreprises est nécessaire, mais peu adaptable aux institutions habituelles et aux banques, d'où l'importance du **secteur financier**

informel, plus en harmonie avec l'économie populaire, aussi bien en ce qui concerne les montants proposés que par la rapidité des procédures d'octroi (notamment les tontines). Aussi, les prêts (ou autres modes de financement : dons) sont essentiellement effectués dans le cadre de la famille large, ou des réseaux d'amitiés, et dans les caisses populaires d'épargne et de crédit.

Voici deux exemples, l'un de micro-entreprise, l'autre de petite entreprise cité par l'ouvrage :

"M. TIMBI est un jeune homme d'une vingtaine d'années. Après avoir suivi une formation dans l'atelier de menuiserie de son oncle, il décide de s'installer à son compte. L'essentiel de ses équipements se compose d'une table et d'une boîte à outils qu'il s'est constitué pendant son apprentissage. Il s'installe à l'angle de la rue, juste à côté du mur de ce voisin qui s'est montré généreux à condition que Timbi accepte de prendre son fils en formation dans son atelier. Condition facile à remplir : Timbi avait même besoin d'un "petit" qui garderait l'atelier pendant ses absences. Pour le fonds de roulement, il ne dépasse guère la somme de 500 FF qu'il a pu obtenir deux mois après son installation auprès de sa caisse d'épargne et de crédit. Sans une formation de base assez soutenue, Timbi n'arrive pas à faire de grandes réalisations mais est très habile dans la reproduction de meubles. Sa clientèle pas trop exigeante sur la qualité est satisfaite des travaux du jeune homme"

"Jean est un homme d'une quarantaine d'années. Titulaire d'une formation comptable, il a débuté sa carrière dans une des plus grandes imprimeries de la capitale. Dans cette entreprise, il était homme à tout faire : procéder aux approvisionnements, suivre la clientèle, gérer les ateliers de production, tenir les comptes, procéder aux différentes déclaration

fiscales, Jean ne s'en est jamais plaint. Il voulait à tout prix acquérir le maximum de connaissances dans le métier, se créer des relations dans le milieu, constituer un minimum de fonds propres pour démarrer son affaire à lui. Son objectif : être son propre patron. Infatigable, il a travaillé pendant huit ans aux côtés d'un homme "difficile à satisfaire", dit-il en parlant de son ancien patron qu'il admire toujours aujourd'hui.

Pour démarrer son affaire, il a investi environ 15 000 FF de fonds propres et a contracté un crédit de 20 000 FF auprès de sa caisse populaire. Après deux mois de prospection, il trouve enfin l'endroit idéal pour installer sa nouvelle offset, son ordinateur, son imprimante et sa table de montage dans un local d'environ 100 m² qu'il loue 300 FF le mois.

Pour démarrer, il recrute une jeune secrétaire du niveau CAP qu'il payait très difficilement au début. Il se fait aider dans la production par deux techniciens qu'il débauche chez un concurrent. C'est la seule façon de trouver de la main-d'œuvre déjà qualifiée car dans l'imprimerie, les meilleurs ne chôment pas. Il met l'accent sur la qualité du travail et le respect des rendez-vous. Jean ne veut pas rester en si bon chemin. Il veut accumuler le maximum de fonds pour acquérir des équipements plus performants afin de pouvoir conquérir le marché de l'impression des manuels scolaires, un marché en pleine croissance depuis la réforme du système éducatif."

Citons également la page 40 de l'ouvrage :

"La réussite de beaucoup de micro-entreprises informelles par opposition aux grandes entreprises modernes et malgré un environnement hostile, et l'absence de toute aide de l'état s'explique avec la nécessaire efficacité économique. Ces micro-entreprises sont pour beaucoup des entreprises familiales largement tributaires d'un réseau de relations informelles."

L'ouvrage de Félicité Traoré passe en revue les acteurs existants et potentiels du développement de la micro et de la petite entreprise.

Citons page 63 l'action possible des grandes entreprises dans l'appui aux micro et petites entreprises :

"créé en 1986, le Kenya Management Program (K-MAP) est issu du monde des affaires kenyan et vise à l'amélioration des capacités en gestion des petites entreprises grâce au conseil et à la formation. K-MAP est une structure à but non lucratif bénéficiant du soutien de grandes entreprises kenyanes et internationales (Shell, Colgate, Philipps, General Motors Kenya, Price Waterhouse, Deloitte & Ouche).

À l'origine, soixante-dix entreprises ont accepté :

- Une cotisation annuelle pour couvrir les frais de secrétariat.
- La mise à disposition d'un ou plusieurs de leurs cadres, sur la base d'une journée par mois, afin de conseiller individuellement les clients de K-MAP sur des problèmes particuliers de gestion.

Progressivement, des conventions de financement ont été passées avec des bailleurs de fonds dont l'United States of America International Management (USAID) pour une extension des activités. Le conseil comme la formation sont facturés aux entreprises qui en bénéficient."

En conclusion, n'oublions pas que le soutien et l'appui aux micro et petites entreprises consistent à apporter une aide à un secteur, l'économie populaire, qui permet actuellement à l'Afrique sub-saharienne de survivre. (70% des emplois urbains et 20 à 30% de la valeur brute du secteur secondaire).

Bernard MONNIER

La visite du Président Malien en France, fin septembre 2000

Le Président Omar Konare, bientôt en fin de mandat, vient de passer en France quelques journées constructives et chaleureuses, effaçant les effets du rendez-vous manqué de Dakar en 1995 avec le Président Chirac, ainsi que les opérations d'expulsions mus-clées et des retours forcés par charters de clandestins vers le Mali. Il a été successivement reçu à l'Elysée, à Matignon, à l'Assemblée Nationale, à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, et à l'IFRI (Institut Français des relations Internationales). Il s'est longuement arrêté dans un foyer de 600 maliens qui l'attendaient à Montreuil ville de banlieue parisienne où résident près de 30.000 Maliens sur 100.000 Maliens de France, dit on, dont 10.000 Franco/Maliens. Ces foyers où les couchages font les 3x8 et où 1 seul homme sur 10 a du travail. Conditions de vie, de logement, problèmes de la polygamie en France, santé, travail, éducation des enfants, et conditions d'un éventuel retour au pays, tout cela a été évoqué. Puis il se rendit à Lille au Festival "d'Afrique en création"

À la Chambre de commerce et d'industrie devant les chefs d'entreprise, tout en reconnaissant qu'il y avait trois fois plus d'entreprises françaises à ce jour au Mali qu'il y a dix ans, il s'est ému du peu d'empressement de nos entreprises à répondre aux appels d'offres concernant les **privatisation des entreprises et sociétés d'état...**

Il parla de son pays, du développement de l'élevage, de l'exploitation d'or en très importante augmentation, + 35% cette année et la confirmation d'une réserve assurée de 100

tonnes dans la mine de Sadiola. La présence de pierres précieuses, d'uranium et de bauxite, ce que l'on savait déjà.

Il parla aussi avec inquiétude de la filière coton dont la production a chuté et du désintérêt des producteurs face aux cours mondiaux et autres problèmes. Il fut l'avocat de son pays pour la révision et le réaménagement de la dette de l'ordre de 150 milliards de francs CFA. Il a obtenu l'assurance d'un allègement par la France.

Deux années avant la fin de son mandat, auquel il ne se représentera pas, comme le veut la constitution qui le lui interdit, confirmant sa renonciation à remplacer, le moment venu, son successeur comme il s'y est déjà engagé, il est venu porteur d'un message par lequel il se présente comme le chantre de la **CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et de l'UEMOA (L'union économique et monétaire Ouest Africaine).**

Il développa son engagement personnel pour ces deux institutions, pour un autre regard sur le développement au delà de son pays, et vers la régionalisation. Il en assume actuellement les présidences regroupant 70 millions d'habitants pour l'UEMOA autour du Franc CFA, et 200 millions pour la CEDEAO, comprenant le NIGERIA. Le point central de son exposé repose sur le rappel de l'Empire du Mali d'autrefois, qui regroupait le Mali actuel, plus des parties de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie, de la Haute Guinée, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de Sierra Leone. Si la colonisation a

pu pénétrer ces régions, dit il, à cause de la division des pays, de nouveau, aujourd'hui, les problèmes économiques ne pourront se régler pour tous que par la fondation d'un grand ensemble régional. Il répond aux plus sceptiques que déjà l'imbrication des économies des pays avoisinants comme le Bénin, le Togo, le Niger, touche le Nigeria, que l'ECOMOG existe déjà et a joué un rôle utile dans le rétablissement de la paix dans la région. Il soutient la participation du Nigeria dans ce regroupement des seize pays de l'Afrique de l'Ouest desquels malheureusement la Mauritanie vient de se retirer pour d'autres considérations régionales.

Aucune raison ne devrait donc entraver ces projets de grande régionalisation, dont l'installation d'un Parlement ouest africain à Abuja est déjà envisagée, ainsi que la création d'une future Haute Cour de Justice. La normalisation du droit des affaires, des droits de douane, et la création d'un passeport ouest africain gratuit sont en cours.

Le Président malien pense que les richesses communes, mines, pétrole, élevage, énergie, gaz, agriculture, ciment, matériaux de construction, pêche dans les fleuves et en mer, richesses culturelles, tourisme, ressources humaines, seront le moteur commun de ce grand ensemble de populations. Il a évoqué toute la jeunesse de ces pays dont 60% a moins de 20 ans et qui serait prête à cette grande aventure. Mais les différents pays suivront ils ?

Le Président KONARÉ estime que ce grand ensemble doit être ouvert à la France car, tient-il à

rappeler le ciment francophone est solide dans la plupart des régions. Ainsi, la régionalisation avance chez les chefs d'États, mais peut-on se demander quand elle se concrétisera ?

Enfin, M.KONARÉ évoqua la triste situation en Côte d'Ivoire qui si elle se détériorait comme au Liberia, enflammerait l'ensemble de la région jusqu'à la Guinée. Comme au Sierra Leone, le droit d'ingérence en Côte d'Ivoire se justifierait, car lorsqu'il y a le feu dans la maison du voisin, il faut y aller, ce que la junte au pouvoir n'accepte pas. C'est pourquoi le Président KONARÉ a fait partie de la Mission des chefs d'États de l'O.U.A. qui se sont rassemblés à Abidjan quelques jours avant son voyage à Paris et dont la démarche a échoué.

La pauvreté génère l'insécurité, rappelle le Président KONARÉ, et la circulation des armes légères nourrit l'insécurité. La lutte contre ce fléau pourrait être la grande ambition de nos pays pour les prochaines années, fera-t-elle l'objet d'un consensus commun ?

Xavier de Franssu

L'Afrique sur Internet : quelques portails d'accès

De plus en plus, Internet offre des sites spécialisés sur l'actualité africaine. Parmi les plus récents et les plus performants, **mbolo.com**, site francophone, offre un vaste choix d'informations. Comme ses confrères **nomade.fr** ou **altavista.fr**, on y trouve un moteur de recherche ainsi que les rubriques habituelles de ces sites: économie, société, politique, sport, culture, etc. Ce qui distingue **mbolo.com** des portails pré-cités, c'est qu'il propose aux internautes de l'information exclusivement consacrée à l'Afrique. L'ambition de **mbolo.com** est de devenir la référence sur le web pour tous ceux qui utilisent internet afin d'assouvir leur soif de connaissances africaines. Pour ce faire, il offre quelques milliers de références de sites, dont celui de la CADE, et chaque jour, un renouvellement des actualités présentées. Pour l'internaute

désireux de savoir quels sont, parmi les sites consacrés à l'Afrique, ceux qui traitent d'un domaine particulier, **mbolo.com** est idéal. Mais ce n'est pas le seul, en effet, depuis peu, **africatime.com** permet de trouver toute les actualités africaines. Ce site, également francophone, vous emmènera sur les pages web des principaux quotidiens et hebdomadaires africains, il suffit pour cela de choisir un pays et **africatime.com** vous proposera une liste de différents journaux. En cliquant sur le titre de son choix, on peut voir apparaître la une du jour.

D'autres sites offrent ces services mais la plupart sont en anglais, c'est le cas de **africaonline.com** ou encore **newsafrika.com** qui, à la manière de *Courrier International*, reprend des articles parus dans tous les journaux de la planète et traitant de l'actualité africaine.

Rapport à l'OUA sur le génocide du Rwanda

Voici quelques extraits du rapport sur le génocide Rwandais établi à la demande de l'OUA par un Groupe international d'éminentes personnalités (GIEP), présidé par l'ancien chef d'État du Botswana. Ces extraits ont été publiés dans *Billets d'Afrique* n°84 de septembre 2000.

L'intégralité du rapport est disponible sur le site : www.oau-oau.org/Document/ipcp/report/Rwanda-f/FR-III-T-htm

La genèse du génocide

10. De nombreux aspects de cette histoire défient l'entendement. Personne n'est tueur de naissance, mais [...] les tueurs se fabriquent.

2.17. Ensemble, les Belges et l'Église catholique sont coupables de ce que certains appellent l'"ethnogenèse".

7.4. Il nous semble [...] plus probable que l'idée de génocide a émergé graduellement vers le fin de 1990 et [...] a gagné en détermination et en urgence en 1994.

7.10. Les principaux acteurs du drame [...] - la plupart de ses voisins des

Grands Lacs, les Nations unies et les grandes puissances occidentales - en savaient assez long sur ce qui se passait.

7.13. La grande majorité des observateurs ne pensaient pas qu'un génocide aurait lieu. Plus précisément, ils ne pouvaient se résoudre à l'imaginer. [...] L'éventualité d'un génocide était littéralement impensable. [...] Tous les cas de génocide moderne ont pris le monde par surprise.

7.16. Les radicaux de l'armée ont travaillé ensemble pour essayer diverses techniques d'exécution. De

ces expériences, leurs chefs ont tiré deux leçons : qu'ils pouvaient massacrer en grand nombre, rapidement et efficacement, [...] et [...] qu'ils pouvaient le faire impunément.

L'attitude de la France

9.3. [Pour Habyarimana,] ses amis les plus fidèles étaient en France et comprenaient le Président Mitterrand, son fils et de nombreux autres diplomates, politiciens et hauts fonctionnaires.

12.4. Les Français sont restés les plus

proches alliés du gouvernement rwandais sur les plans militaire, politique et diplomatique. Il y a toujours eu un énorme fossé entre la version officielle de la France sur son rôle et l'interprétation qui en était souvent faite par des observateurs neutres. À notre connaissance, peu d'experts avertis acceptent la version officielle de la France.

12.15. Il est incontestable que la francophonie a joué un rôle clé parmi les motifs habituels de la France. L'amiral Jacques Lanxade a déclaré devant la commission d'enquête parlementaire que Mitterrand lui-même considérait que l'agression du FPR était une action déterminée contre une zone francophone.

Celle de l'ONU

13.41. [Du fait que, depuis janvier 1994,] le Rwanda occupait un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité, Habyarimana et l'Akazu avaient directement accès aux coulisses de l'ONU et savaient que les États-Unis, vivement soutenus par la Grande-Bretagne, n'appuieraient jamais une intervention plus efficace.

14.65 et 66. Les églises devinrent des lieux privilégiés pour les massacres. [...] Les hiérarchies catholique et anglicane ne cessèrent [...] d'entretenir des relations étroites avec l'establishment Hutu. [...] Il n'est pas exagéré de dire qu'elles furent au moins complices du génocide [...] pour ne pas s'être dissociées catégoriquement de la rhétorique de la haine raciale du gouvernement.

15.13. Les grandes puissances, États-Unis en tête, refusaient d'utiliser le mot génocide [...]. La principale préoccupation du Conseil de sécurité tout au long du conflit fut de conclure un cessez-le-feu immédiat [...] et de ramener les parties à la table de négociation. Nous pouvons nous estimer heureux que cette exigence à courte vue n'ait jamais été acceptée, sans quoi un cessez-le-feu aurait tout simplement permis aux génocidaires de continuer le massacre des Tutsi sans avoir à s'inquiéter de l'avance des forces du FPR.

15.19-20. Même à la fin d'avril et au début de mai, les points de presse

quotidiens donnés à Nairobi par les représentants de l'ONU continuaient de rappeler que les Nations Unies devaient être "perçues comme neutres" ou que "nous ne devons pas donner l'impression de prendre parti".

L'opération Turquoise

15.68. L'intervention française [Turquoise] permit de sauver de 10 000 à 15 000 Tutsi, et non des dizaines de milliers comme l'a proclamé le président Mitterrand, un exploit que l'on ne peut qu'applaudir; mais son autre tâche fut de soutenir le gouvernement intérimaire. La France [...] facilita la fuite de la plus grande partie des extrémistes Hutu vers le Zaïre.

15.69. L'Afrique continue de payer aujourd'hui. Les génocidaires ont pu poursuivre le combat.

15.71. [Le colonel Didier Thibaut, l'un des officiers de Turquoise : "Nous ne sommes pas en guerre contre le gouvernement du Rwanda ou ses forces armées. Ce sont des organisations légitimes."

15.76. Le gouvernement français [...] continua à soutenir ses protégés Hutu. Les autorités françaises permirent aux soldats des ex-FAR de se déplacer librement entre le Zaïre et la zone de sécurité française.

15.77. Les FAR ont continué de recevoir dans la zone de sécurité des armes qui avaient transité par l'aéroport de Goma au Zaïre voisin. Certains chargements portaient des étiquettes françaises.

L'attitude des bailleurs de fonds

15.82. Dès que le FPR prit le contrôle, les autorités françaises déployèrent toute leur influence pour compliquer la vie au nouveau gouvernement. L'Union européenne avait voté des crédits spéciaux de près de 200 millions de dollars pour le Rwanda, mais le veto français empêcha de débloquer ces fonds avant la toute fin de l'année.

17.23. La Banque Mondiale avait mis de côté 140 millions de dollars pour le

Rwanda ; mais le pays devait rembourser 4,5 millions de dollars d'arriérés avant que le nouveau crédit ne puisse être débloqué - même si ces arriérés étaient bien sûr un héritage du régime Habyarimana. On avait rapidement trouvé près de 1,5 milliard de dollars pour l'aide humanitaire d'urgence pour les camps de réfugiés durant les six mois suivant la fin du conflit, mais il semblait impossible de trouver maintenant le montant ridicule réclamé par la Banque mondiale.

18.55. Un petit nombre seulement de responsables du génocide ont reconnu leur culpabilité, mais nombreux sont ceux qui n'ont pas abandonné leur idéologie génocidaire.

18.63. [Au Rwanda,] la minorité a peur de la démocratie. La majorité a peur de la justice.

19.17. Les fonds qui n'étaient pas disponibles pour la reconstruction du Rwanda l'étaient pour les camps de l'est du Zaïre contrôlés par les génocidaires. [...] Vers le milieu de l'année 1995, l'aide versée aux réfugiés à l'extérieur du pays était 20 fois plus élevée que l'aide apportée à l'énorme tâche de réintégration des réfugiés au Rwanda.

Vers de nouveaux conflits ethniques ?

20.7. "Tous ces événements connexes - le refus de désarmer les génocidaires, leur détermination à poursuivre le génocide par d'autres moyens, le retour de Mobutu - furent le résultat d'une politique délibérée d'omission ou de commission de la part de la communauté internationale. En conséquence, ces événements, c'était prévisible, se combinèrent pour déclencher une série de développements épouvantables, notamment deux guerres successives centrées sur le Congo-Zaïre.

20.51. L'or et les diamants attirent [...] irrésistiblement les organisations criminelles qui ont intérêt à faire en sorte que les troubles au Congo se poursuivent indéfiniment. Derrière ces bandes armées se profilent souvent des patrons étrangers, entreprises plus ou moins légitimes et, derrière encore, se trouvent des gouvernements étrangers

qui veillent en sourdine aux intérêts de leurs ressortissants. [...] Les entreprises qui ont des intérêts en RDC ont leurs sièges sociaux en Afrique du Sud, au Zimbabwe, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et au Canada.

20.71. L'émergence d'une nouvelle polarisation ethnique menace d'engouffrer une vaste étendue de l'Afrique. Il s'agit de la crainte d'une conspiration pan-Tutsi ou Tutsi-Hima [...]. Il existe vraiment [...] une tendance à diviser les gens selon l'appartenance à deux groupes ethniques, presque deux races, Bantou et Nilotique.

Une guerre de relations publiques

20.77. La politique adoptée par le gouvernement du Rwanda fait le jeu de ses ennemis.

21.15. Il semble y avoir une politique de double mesure lorsqu'il s'agit de l'Afrique. Les événements des dernières années nous obligent à conclure que cette attitude s'appuie sur un racisme implicite.

22.35. [Il y a] un second front dans la

guerre constante entre le FPR et le mouvement extrémiste Hutu. Il s'agit d'une guerre de relations publiques, de manipulation et de contrôle de l'information - chacun des groupes cherchant à convaincre la communauté internationale qu'il représente la vertu contre un ennemi diabolique. [...] Les deux parties luttent avec des moyens très sophistiqués. Dans certains pays, les sympathisants du Hutu power ont par exemple réussi à propager l'idée que le gouvernement dominé par les Tutsi était coupable d'un second génocide, qu'un complot Tutsi-Hima se préparait pour dominer la plupart de l'Afrique "Bantou" et que le FPR était le seul responsable du conflit qui sévit maintenant dans toute l'Afrique centrale. À notre avis, les preuves montrent clairement que toutes ces accusations sont fausses et calomnieuses.

23.65. Si les vrais criminels responsables [du génocide] sont non pas plusieurs millions mais quelques milliers parmi les sphères dirigeantes ou parmi les foules déchaînées, les autres étaient des hommes et des femmes Hutu ordinaires piégés dans une vague de folie qui s'est dissipée

depuis. C'est cette [...] interprétation qui nous semble non seulement raisonnable, mais aussi la seule qui soit susceptible d'aboutir à la réconciliation et à la guérison des blessures que nécessite l'avenir.

23.70. La règle de la majorité doit être respectée. Aucune majorité ne peut accepter pour toujours la règle de la minorité. Mais le gouvernement ne renoncera pas au pouvoir sans avoir des garanties sur les droits de la minorité. Un gouvernement majoritaire qui exclut ou exerce de la discrimination envers une minorité n'est pas réellement démocratique.

Recommandations

8. Nous encourageons l'introduction du nouveau projet de système judiciaire gacaca.

10. Le Tribunal pénal international d'Arusha en Tanzanie devrait être déménagé au Rwanda dans un délai raisonnable.

12. Le Rwanda est en droit de s'attendre à réparation de la part des acteurs de la communauté internationale.

15. L'énorme dette du Rwanda [...] devrait être immédiatement radiée.

Programme de la CADE en 2001

1. Thème du premier trimestre : **Eglises et religions en Afrique**
 - Les églises chrétiennes
 - L'islam
 - Les religions Africaines
2. Thème du deuxième trimestre : **Les infrastructures en Afrique**
 - Routes
 - Chemins de fer
 - Ports. Aéroports
3. Thèmes du troisième trimestre : **L'Afrique et l'histoire**
L'Afrique et la philosophie
4. Une rencontre-pays : **L'Ethiopie et l'Erythrée**

Nous souhaitons vivement que vous nous fassiez part de vos réactions à ce programme, ce qui nous aidera à préparer et à cadrer les sujets à traiter, à réfléchir et à contacter les intervenants, voire à constituer un dossier qui pourrait faire l'objet d'une diffusion spéciale.

Nous vous signalons la dernière livraison de Politique Africaine (n°77) : *Philosophie et politique*, ainsi que deux ouvrages parus aux éditions KARTHALA *Afrocentrismes* sous la direction de FX Fauvelle, JP Chretien et CL H Perrot, ainsi que *La nouvelle évangélisation de l'Afrique* de Kaï Mana.

Le baromètre de la CADE

(septembre 2000)

"L'aube se levait-elle en moi (...) qui contemplant le monde sans indifférence ?" **Gaston-Paul Effa**

Les colonnes des grands quotidiens hexagonaux (*Le Monde, Le Figaro, La Croix, Libération, Le Monde Diplomatique, L'Humanité, La Tribune, Les Echos*) ont partiellement éludé l'actualité du Continent Noir, tant les événements de politique intérieure (référendum sur le quinquennat) et extérieure (élections en Serbie, affrontements au Proche-Orient) ont été nombreux. Néanmoins, une réflexion sur les conditions du développement des pays du Sud s'est engagée durant le mois de septembre, rompant avec l'immédiateté de l'analyse à brûle-pourpoint, plus coutumière. Nous avons relevé une soixantaine d'articles signés qui en témoignent.

Automne africain

(*Le Monde, 19/09*)

Seule la Côte d'Ivoire a fait l'objet d'une attention particulière (18 articles) au cours du mois. La "tentative d'assassinat" (*Le Monde, 20/09*) perpétrée contre le Général au pouvoir a en effet semé "la confusion" (*Le Figaro, 21/09*) dans le pays. "L'histoire bégaye" relève *Le Figaro*, "puisque le pouvoir s'apprête à éliminer, avant même le début de la campagne électorale, un candidat sous un prétexte de non-ivoirité, sur fond de marasme économique et d'instabilité militaire".

L' "espoir" (*Le Figaro, 05/09*) suscité par l'élection d'un Président et d'une Assemblée en Somalie, le "pas considérable" (*Le Monde, 02/09*) réalisé dans les négociations vers un "nouvel ensemble comorien" (*Ibid*), "les rencontres en Libye des frères ennemis tchadiens" (*Libération, 11/09*), premières du genre, en vue de pacifier le pays, et la "signature d'un accord de paix" (*La Croix, 30/08*) entre le Pouvoir et l'Opposition au Burundi sont autant de sujets encourageants tout juste effleurés. La presse française n'a pas non plus fait grand cas de la condamnation à 5 ans de prison de

l'opposant guinéen A. Condé. Quant à la réunion des Ministres des Finances de la zone franc, au moment où "la question de la parité du franc CFA" (*La Tribune, 19/09*) fait débat, le chapitre est quasiment passé sous silence...

Il est pourtant apparu que le sort du continent africain est bel et bien mêlé à l'actualité mondiale, à travers la crise du pétrole notamment. Retenons la "modération prônée par le Nigéria" (*Le Figaro, 18/09*), membre de l'OPEP, à propos du cours du baril de pétrole ; et n'oublions pas que "la hausse du prix du brut frappe aussi l'Afrique Noire" (*La Croix, 19/09*) ; preuve en est le souhait des ministres des finances de la zone franc de mettre en oeuvre "un mécanisme de stabilisation conjoncturel des recettes (...) pétrolières" (*Les Echos, 21/09*). Ironie du sort, l'éditorial du *Figaro* du 27/09 titrait : "Référendum, non à l'indifférence"...

Aggiornamento

(*Le Monde, 18/09*)

A l'occasion de rapports récemment parus, la CNUCED et la Banque Mondiale constatent que les économies en développement sont en effet largement "menacées" (*Le Monde, 21/09*) par ce type de bouleversement et dressent un premier bilan: "sur 37 pays éligibles à une réduction de la dette, seuls 12 en ont bénéficié" (*La Tribune, 11/09*). En matière de lutte contre la pauvreté, le constat n'est pas non plus satisfaisant : "Les années 1950-60 avaient consacré les grands projets d'infrastructure et les gros investissements physiques. Les années 70 ont mis la santé et l'éducation au coeur du processus de développement. La crise de l'endettement et la récession mondiale des années 80 ont mis les années 90 sous le signe du marché. L'an 2000 est là et plus de 1,2 milliard d'êtres continuent de vivre dans le plus grand dénuement" (*La*

Tribune, 13/09).

C'est donc l'"aggiornamento" (*Le Monde, 18/09*) auquel ces organisations s'essayent : pour "reconstruire les économies africaines (...), la CNUCED préconise un apport conséquent de capitaux publics internationaux et une revalorisation du rôle de l'Etat dans l'économie" (*L'Humanité, 28/07*). Cela suppose notamment d'"amender le dogme de la croissance" (*Libération, 13/09*) dans les propositions que les organisations internationales formulent auprès des pays où elles interviennent.

Dans le même esprit, le Haut Conseil de la Coopération Internationale suggère "de remettre en chantier les objectifs et les stratégies de la coopération française". Si "les discours sur le caractère "solidaire" et "durable" du développement, sur le lien nécessaire entre "lutte contre la pauvreté" et "lutte contre les inégalités" sont des "marqueurs idéologiques" respectables, la question est de savoir comment ils peuvent inspirer une politique dont les résultats seraient assez efficaces pour susciter la conviction [des] citoyens et des dirigeants [français]" (*Libération, 12/09*).

Renaissance

(*Monde Diplomatique, 07/00*)

Outre une réforme de l'aide, *le Monde Diplomatique* de septembre propose une réforme politique et dessine les contours possibles d'un "nouveau modèle d'Etat, inspiré des traditions africaines, conditions impérieuse d'une sortie de la crise, et seul capable de répondre aux défis de la mondialisation. Ce modèle, "l'état multinational", donne[rait] au concept de "renaissance" son sens originel de régénération de l'ancien, que celui-ci soit l'Etat ou la société civile "

Nicolas Fontang

Chez nos partenaires

Le CHEAM a cessé de vivre. Un décret paru au journal officiel le 26 juin a mis fin à plus de soixante années d'existence d'un organisme qui avait été créé en 1938 par Robert Montagne pour former les fonctionnaires appelés à servir dans le monde arabe. Sa mission s'était étendue depuis 1966 à l'Afrique, à l'Asie et aux DOM-TOM. Les besoins de formation propres à chaque ministère ont eu raison de cet organisme pluridisciplinaire et interministériel. Espérons que le fonds documentaire du CHEAM trouvera vite un lieu d'accueil et que cette disparition n'entamera pas l'intérêt de nos élites pour l'Afrique.

Internet

Fin de la table-ronde électronique sur les réalités africaines et les politiques internationales, organisée par l'African Policy Center et la Commission Economique de l'Afrique que nous avons signalée dans la Lettre n° 36 d'Avril. Nous l'avons suivie avec 550 autres personnes ou institutions. Nous en avons retiré la conviction qu'il serait du plus profond intérêt de lancer une initiative semblable dans le monde francophone. Nous y travaillons avec Nicolas Fontang et Jacques Giri.

IIAP-Institut International d'Administration publique

Nous avons reçu de Monsieur Didier MAUS, directeur de l'IIAP, une très aimable lettre, confirmant sa bienveillance et son intérêt pour les activités de la CADE. Monsieur MAUS nous renouvelle son intention de continuer à héberger nos rencontres-débats.

Monsieur Benoit NGOMA, Président du comité exécutif de l'ADA - Académie Diplomatique Africaine-nous a rendu visite. L'ADA qui a été créée à Dakar le 20 décembre 1999 nous a proposé de participer à la réflexion de la CADE sur le devenir de l'Afrique.

L'Afrique en création à Lille

Pendant trois mois, la région Nord accueille la plus grande manifestation

Agenda de la CADE :

Mercredi 08 novembre : L'Afrique et la compétitivité, avec la participation de Jacques GIRI, Philippe HUGON et d'Alioune SALL.

Mercredi 13 décembre : La coopération décentralisée, nouvel espace public local.

Les rencontres-débats se déroulent de 18.00 à 20.00 à l'IIAP, 2 Avenue de l'Observatoire 75006 Paris (RER Luxembourg ou Port Royal / Métro Notre Dame Des Champs). Entrée libre.

jamais consacrée en France aux arts de l'Afrique. Nous n'avons pas réussi à nous en procurer le programme. Aussi, nous vous conseillons d'appeler la mairie de Lille au 03 20 49 50 00 ou au 03 20 31 87 44. Le salon du livre africain se tiendra à Lille du 13 octobre au 11 novembre.

ASFODEV Association pour la formation en développement humain

Nous avons reçu à la CADE, la visite de Bruno Ploix, venu voir avec nous les perspectives de coopération entre nos deux associations au cours des prochains mois.

Des publications :

Afrocentrismes - L'histoire des Africains entre Egypte et Amérique

L'histoire de l'Afrique est devenue un enjeu culturel et politique comme on le voit aux Etats-Unis où la publication des ouvrages de Martin Bernal, *Black Athena* ont relancé le débat ouvert par Cheik Anta Diop sur l'origine africaine, "noire", des civilisations. L'ouvrage de FX Fauvelle, J.P Chrétien et CL.H Perrot, trois historiens de l'Afrique, a réuni des contributions de divers spécialistes afin de présenter l'argumentation de ce courant, d'en discuter les sources et les méthodes et d'en explorer les réseaux et les enjeux. Cette enquête est essentielle pour comprendre la place que les Africains revendiquent dans le monde aujourd'hui, concurrentement à celle que lui réserve la Banque Mondiale dans la compétition économique. (Cf notre éditorial)

La difficile démocratisation du Niger.

Le CHEAM a consacré sa dernière publication au travail de recherche et de synthèse de Jean-Claude Maignan, coopérant français bon connaisseur de l'Afrique et spécialiste du Niger. Un excellent ouvrage de référence, mais aussi d'actualité. Le N° 158 d'*Afrique Contemporaine* est consacré à la "Santé en Afrique. Anciens et nouveaux défis".

La petite peule de Mariama Barry, chez Fayard, est l'itinéraire d'une petite dakaroise qui raconte sa lutte contre le machisme imbécile et l'égoïsme de l'adulte.

A signaler :

Chef!

Documentaire sur le Cameroun de Jean-Marie Teno, 1999, 61 min.

De passage dans son village pendant le week-end du 20 décembre 1997 alors qu'il assiste en touriste aux cérémonies d'inauguration d'un monument à la gloire d'un chef, le réalisateur, J.M Teno est témoin d'une scène de justice populaire pendant laquelle un adolescent de 16 ans risque de perdre la vie pour avoir volé une poule et quatre poussins. Quelques heures après, il découvre au dos d'un calendrier, un texte d'une rare violence contre les femmes : le règlement intérieur du mari au foyer. C'est le point de départ de sa réflexion sur les inégalités au Cameroun, pays de chefs, petits et grands.

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois.
Comité de rédaction : Michel Levallois, Bernard Monnier, Jean Nemo, Henri Senghor.

Maquette : Enda Délégation en Europe.

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels, 75011 Paris, France.

Tél. : 01 44 93 87 46 / Fax : 01 44 93 87 50

E-Mail : enda.cade@globenet.org

<http://www.globenet.org/enda/cade>

Abonnement à La Lettre de la CADE :

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Je désire recevoir pendant un an (8 numéros) *La Lettre de la CADE*. Chèque de 200 francs, 50 francs pour les étudiants, à verser à l'ordre de LA CADE.